

neomoscan[®] G 8

Lubrifiant pour chaînes de transport dans l'industrie agroalimentaire



Propriétés:

Lubrifiant pour les chaînes de transport particulièrement recommandé pour la lubrification de chaînes en métal et plastique sur lesquelles les emballages en carton et films composites sont transportés.

Domaines d'utilisation:

neomoscan G 8 est particulièrement conseillé pour le transport d'emballages en films composites. Il est aussi adapté pour le transport de bouteilles en verre et canettes.

Lors de l'utilisation du neomoscan G 8 il faut veiller à effectuer un nettoyage régulier des bandes de transport pour assurer un transport impeccable et hygiénique des bouteilles / récipients.

Dosage :

neomoscan G 8 peut être dosé en cadence ou en permanence.

Les concentrations d'utilisation sont de 0.02 à 0.1 % (rapports de 1 :1000 à 1 :5000).

Ne pas mélanger à d'autres produits.

Pour une utilisation sûre, contrôlée, économique et efficace du neomoscan G 8, nous recommandons l'utilisation de notre système de dosage weigomatic[®]. Pour tous les domaines d'utilisation, nous avons développé spécialement le concept W-DOS.

Données techniques :

Aspect: liquide, laiteux.

Poids spécifique (20°C): env. 1,0 g/cm³

Valeur pH (1 % en eau déminéralisée): env. 7

Composants :

Composants selon la recommandation européenne 89/542/CE :


Aucun

Autre composants : Polydimethylsiloxan, acides organiques

Stockage:

Stocker à des températures comprises entre 0 et 30°C

6 mois en conditions recommandées.

Utilisable jusque : voir sur l'étiquette après le symbole 

Indications de risques et consignes de sécurité :

neomoscan G 8 n'est pas classé dangereux selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes.

En utilisation préconisée, il répond aux exigences de législation relatives aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Les données de sécurité et indications écologiques se trouvent sur le site www.drweigert.fr rubrique Service.

FT 2609/2-1

02/09



DR. WEIGERT

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas en être déduite.